

## CMD Portal 2025 Awards : l'AFL remporte le prix du « Most Improved Bond Issuer »

L'AFL, la banque des collectivités, est récompensée pour la seconde fois par CMD Portal – un réseau regroupant plus de 35 000 experts des marchés obligataires – et remporte le prix du « Most Improved Bond Issuer », l'émetteur d'obligations le plus performant.

Cette distinction reflète la capacité avérée de la banque à placer sa dette auprès d'une base d'investisseurs de plus en plus diversifiés dans plusieurs devises. Devenue désormais un émetteur établi, l'AFL est en passe de devenir un emprunteur important sur les marchés de capitaux, en offrant aux investisseurs la seule exposition diversifiée au secteur public local français.

### Un programme de financement en pleine expansion depuis 10 ans

Etablissement de crédit créé il y a 10 ans par et pour les collectivités locales françaises, l'AFL se donne pour mission de faciliter l'accès au financement et se place aujourd'hui parmi les prêteurs bancaires de référence auprès des collectivités.

Depuis sa création, la banque a su maintenir sa solidité financière tout en développant ses activités. Elle a ainsi doublé son programme de financement, en diversifiant ses devises d'émission et en augmentant à la fois la fréquence des placements privés et des émissions de référence, afin d'améliorer la liquidité pour ses investisseurs. Les émissions d'obligations de l'AFL se situent désormais sur quasiment toute la partie de la courbe en Euro, ce qui lui permet d'élargir son accès au marché.

10 ans après le début de son activité, le bilan de l'AFL s'élève à près de 11 milliards d'euros, ce qui s'explique par la dynamique de la production de crédits octroyés aux collectivités depuis sa première émission obligataire en 2015.

### Emission de nouveaux produits, ouverture à de nouveaux marchés à l'international...

Depuis 2023, l'AFL a la possibilité d'émettre des obligations européennes remboursables par anticipation. Sur ce segment, elle a déjà réalisé six financements de ce type en 2024, avec une taille moyenne de 37 millions d'euros pour un total de 221 millions d'euros.

En avril 2024, la banque est entrée sur le marché public en CHF avec une transaction inaugurale de 110 millions de francs suisses. Cette obligation stratégique a élargi la base d'investisseurs déjà diversifiée de l'AFL, qui couvre la France, l'Allemagne, l'Autriche, la Suisse, le Benelux, le Royaume-Uni, l'Europe du Nord et l'Asie.

L'institution compte désormais une base de plus de 300 investisseurs internationaux, dont des banques, des banques privées, des gestionnaires de fonds, des compagnies d'assurance, des fonds de pension et un nombre croissant de banques centrales et d'institutions officielles.



Enfin, l'AFL a effectué en décembre 2024 une émission de 50 millions d'euros de titres de dettes subordonnées avec, pour objectif, de lui permettre de déployer son plan d'affaires tout en renforçant ses fonds propres.

### 2024 constitue une année charnière pour l'AFL à un double titre :

L'AFL a pu maintenir sa note AA- lorsque S&P a abaissé la note souveraine de la France de AA à AA- en mai 2024, conduisant la banque à partager désormais la même note de crédit que l'État français. L'AFL a ainsi renforcé sa position par rapport à d'autres établissements bancaires du secteur public.

Également, la qualification HQLA 1, octroyée par l'ACPR au titre de dettes de l'AFL, le 21 juin 2024, à la suite du changement de pondération en risque des collectivités locales françaises à 0%, a contribué à renforcer de manière significative l'éligibilité des titres de dettes de l'AFL dans les portefeuilles des investisseurs, et notamment des banques.

#### Ce qu'il faut retenir :

**11 milliards d'euros**  
De crédits octroyés depuis 10 ans

**3<sup>ème</sup> prêteur**  
Aux collectivités locales françaises

Reconnu comme **banque publique de développement** en 2021

**HQLA 1** depuis juin 2024

**AA-/AA- (S&P/Fitch)**  
Même note de crédit que l'Etat français

#### *A propos de l'AFL*

**« Incarner une finance responsable pour renforcer le pouvoir d'agir du monde local afin de répondre aux besoins présents et futurs des habitants ».**

« En créant la première banque que nous détenons et pilotons à 100%, nous, collectivités locales françaises, avons posé un acte politique fort en faveur de la décentralisation. Notre établissement, l'Agence France Locale, n'est pas un établissement financier comme les autres. Créé par et pour les collectivités, il agit pour le monde local, pour renforcer notre liberté, notre capacité à développer des projets et notre responsabilité d'acteurs publics. Sa culture de la prudence nous préserve des dangers de la complexité et la richesse de sa gouvernance, des dérives liées aux conflits d'intérêts. L'objectif fondamental : offrir un accès à la ressource au monde local, dans les meilleures conditions et en toute transparence. Les principes de solidarité et d'équité nous guident. Convaincus qu'ensemble on va plus loin, nous avons souhaité un établissement agile, qui s'adresse à toutes les collectivités, aux plus importantes régions comme aux plus petites communes. Nous concevons le profit comme un moyen d'optimiser la dépense publique, non comme une fin. À travers l'AFL, nous soutenons un monde local engagé pour relever les défis sociaux, économiques et environnementaux. L'AFL renforce notre pouvoir d'agir : mener des projets sur nos territoires, pour aujourd'hui comme pour demain, au service des habitants. Nous sommes fiers d'avoir une banque qui affiche un développement à notre image, toujours plus responsable et plus durable. Nous sommes l'Agence France Locale. »



#### Contact presse

Justine GUIGUES - Chargée des relations presse  
[justine.guigues@ofl-banque.fr](mailto:justine.guigues@ofl-banque.fr) - 06 74 94 29 66